

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE DE SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

M. Le Maire
Hôtel de Ville
71 rue Charles Beauhaire
45142 Saint Jean de la Ruelle
Tél : 02 38 79 33 00 - Fax : 02 38 79 33 62
SIRET 21450285800019



 [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique un marché public.

Groupement de commandes : Non

Objet PRESTATIONS DE SERVICES DE SECURITE

Référence 23SJ14

Type de marché Services

Mode Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat Sans objet

Lieu d'exécution principal Divers bâtiments municipaux et espaces publics sur la commune de Saint Jean de la Ruelle et d'Ingré (Queues de Forêt uniquement)
45140 Saint Jean de la Ruelle

Durée 12 mois

Description Le présent marché a pour objet les prestations de service relatives à la sécurité des bâtiments communaux de la ville de Saint Jean de la Ruelle :

- Pour le lot n°1 : des prestations de télésurveillance des bâtiments communaux de la ville de Saint Jean de la Ruelle sous alarme
- Pour le lot n° 2 : des prestations d'interventions, rondes et gardiennages de bâtiments communaux de la ville de Saint Jean de la Ruelle.

Le lot 1 Marché simple conclu avec un titulaire unique. Le montant des prestations est rémunéré de manière forfaitaire et mensuelle sur la base du bordereau des prix.

Le lot 2 est un accord cadre à bons de commande mono attributaire.

Le montant global annuel de l'ensemble des lots sera inférieur ou égal à 40 000 € H.T, soit un montant prévisionnel maximum sur quatre ans de 160 000 € HT, réparti annuellement et par lot comme suit :

Lot n°1: maximum annuel: 10 000 HT
Lot n°2: maximum annuel: 30 000 HT
Il n'est pas fixé de montant minimum.

Code CPV principal 79710000 - Services de sécurité

Forme Prestation divisée en lots : Oui
Les variantes sont exigées : Non

Lots	Libellé	Estimé € HT	CPV
N° 1	TELESURVEILLANCE DES BATIMENTS COMMUNAUX Lieu d'exécution : Divers bâtiments municipaux et espaces	10 000	79711000

publics sur la commune de Saint Jean de la Ruelle et d'Ingré
(Queues de Forêt uniquement)

N° 2 PRESTATIONS D'INTERVENTIONS, GARDIENNAGE ET 30 000 79713000
RONDES DE SECURITE SUR LES BATIMENTS
COMMUNAUX

Lieu d'exécution : Divers bâtiments municipaux et espaces
publics sur la commune de Saint Jean de la Ruelle et d'Ingré
(Queues de Forêt uniquement)

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- La désignation de la personne habilitée à représenter et engager la société
- une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique ;

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement

technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

- **Certificats de qualifications professionnelles.** La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

- **Agrément de la Préfecture autorisant le candidat à exercer les prestations du contrat public.**

Le titulaire du lot 1 devra être en mesure de produire les certifications professionnelles APSAD - RISQUES COURANTS et RISQUES FORTS ou équivalents.

Marché réservé : Non

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 % : Valeur technique de l'offre

40 % : Prix

Renseignements

[Correspondre avec l'Acheteur](#)

administratifs

juridique@ville-saintjeandelaruelle.fr

Documents

- [Règlement de consultation](#)
- [Dossier de Consultation des Entreprises](#)

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Offres

Remise des offres le **24/10/23 à 12h00** au plus tard.

Dépôt

- [Déposer un Pli dématérialisé](#)

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

L'acheteur organise, à la demande des candidats, une visite des lieux d'exécution du marché, qui n'est pas obligatoire pour les candidats mais qui demeure fortement recommandée. Pour toutes informations relatives à cette visite : Cf règlement de consultation

La durée du marché est fixée à 12 mois à compter de la notification du marché valant ordre de service. Le marché sera reconductible annuellement de manière expresse 3 fois par courrier recommandé avec accusé réception.

Les variantes sont refusées.

En cas de litige, service auprès duquel des renseignements peuvent être

obtenus concernant l'introduction des recours :

-Greffé du Tribunal Administratif d'Orléans

28 rue de la Bretonnerie

45057 Orléans Cedex 1

- Organe chargé des procédures de médiation :

DIRECCTE DES PAYS DE LA LOIRE

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends
relatifs aux marchés publics

22 mail Pablo Picasso - BP 24209

44042 NANTES Cedex 1

Coordonnées : Cf règlement de consultation

Envoi le 29/09/23 à la publication